



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Secrétariat général

256^e séance du
SÉNAT ACADÉMIQUE
SAC-200511
Le 11 mai 2020
de 9 h à 11 h 50
À distance / Microsoft Teams

PROCÈS-VERBAL
Sénat académique • SAC-200511



SAC-200511

UNIVERSITÉ DE MONCTON

256^e séance du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 11 mai 2020

À distance / Microsoft Teams

PRÉSENCES

MEMBRES

| | | | |
|--|------------|--|------------|
| Hélène Albert, professeure | Moncton | Robert Levesque, professeur | Edmundston |
| Pandurang Ashrit, doyen | Moncton | Julien Massicotte, professeur | Edmundston |
| Claudine Auger, professeure | Shippagan | Gervais Mbarga, professeur | Moncton |
| Néné Mamata Bah, étudiante | Shippagan | Karine McLaren, professeure | Moncton |
| Dany Benoit, directeur général de la Formation continue | Moncton | Nathalie Parent, bibliothécaire | Moncton |
| Yves Bourgeois, doyen | Shippagan | Pascale Rioux, étudiante | Moncton |
| Francis Bourgoïn, étudiant | Moncton | Denis Roy, doyen | Moncton |
| Marthe Brideau, bibliothécaire en chef | Moncton | Gilles C. Roy, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche | U de M |
| Natalie Carrier, doyenne | Moncton | Maxime Roy, étudiant | Edmundston |
| Gabriel Cormier, doyen | Moncton | Lise Savoie, professeure | Moncton |
| Marianne Cormier, doyenne | Moncton | Céline Surette, professeure | Moncton |
| Lacina Coulibaly, professeur | Edmundston | Jean-François Thibault, doyen | Moncton |
| Jacques Paul Couturier, recteur et vice-chancelier par intérim | U de M | Mona Luiza Ungureanu, professeure | Shippagan |
| Étienne Dako, professeur | Moncton | | |
| Sébastien Deschênes, doyen | Moncton | | |
| Pierrette Fortin, doyenne | Edmundston | | |
| Marie-Andrée Giroux, professeure | Moncton | | |
| Suzanne Harrison, professeure | Moncton | | |
| Horia-Daniel Iancu, professeur | Moncton | | |
| Amel Kaouche, professeure | Edmundston | | |
| Michelle Landry, professeure | Moncton | | |
| Mathieu Lang, professeur | Moncton | | |
| Gabriel LaPlante, professeur | Moncton | | |
| Alain Lavoie, étudiant | Moncton | | |
| Francis LeBlanc, doyen | Moncton | | |
| Nicolas Lecomte, professeur | Moncton | | |
| Monique Levesque, professeure | Moncton | | |

AUTRES PERSONNES PRÉSENTES

| | |
|--|------------|
| Marc Angers, directeur des communications, affaires publiques et marketing | U de M |
| Lynne Castonguay, secrétaire générale | U de M |
| Janice Comeau, secrétaire d'assemblée | U de M |
| Elizabeth Dawes, vice- rectrice adjointe à l'enseignement et aux affaires professorales | U de M |
| Madeleine Dubé, vice- rectrice | Edmundston |
| Teréz Rétfalvi, professeure retraîtée | Moncton |
| Sid-Ahmed Selouani, vice- recteur | Shippagan |

Personnes excusées : Caroline P. LeBlanc et Edgar Robichaud

TABLE DES MATIÈRES

| | Page |
|--|------|
| 1. OUVERTURE | 4 |
| 2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION | 4 |
| 3. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE | 4 |
| 4. CORRESPONDANCE | 4 |
| 5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR..... | 5 |
| 6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SAC-200306 | 5 |
| 7. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL SAC-200306 | 5 |
| 7.1. Autres..... | 5 |
| 8. RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES | 5 |
| 8.1. Modifications à la Passerelle pour infirmières et infirmiers auxiliaires | 5 |
| 8.2. Modifications au Calendrier universitaire – Session printemps-été 2021 : Collation des grades | 6 |
| 9. RAPPORT DU COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION | 6 |
| 9.1. Déclaration d'engagement envers les peuples autochtones..... | 6 |
| 10. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER | 7 |
| 11. NOMINATIONS | 9 |
| 12. AFFAIRES NOUVELLES..... | 10 |
| 13. PROCHAINE RÉUNION..... | 10 |
| 14. CLÔTURE..... | 11 |

TABLE DES MATIÈRES (suite)

| | Page |
|---|----------|
| ANNEXE 1 : Transcription..... | 12 |
| ANNEXE 2 : Enregistrement..... | 38 |
| ANNEXE 3 : Documents..... | 39 |
| Document A : Ordre du jour adopté..... | A (1) |
| Document B : Rapport du Comité des programmes..... | B (1-29) |
| Document C : Déclaration d'engagement envers les peuples autochtones..... | C (1-4) |
| Document D : Nominations – Comités du Sénat académique..... | D (1-13) |

- ★ Le Secrétariat général (SG) fait parvenir aux membres du Sénat académique les documents pertinents à l'ordre du jour qui sont adressés au président du Sénat académique ou au Secrétariat général et ceux que les membres du Sénat académique lui demandent expressément de distribuer. Seuls les documents acheminés aux membres par le SG sont placés en annexes du procès-verbal.

Nota bene :

- 1) La présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion. Le procès-verbal et les annexes peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : <https://www.umoncton.ca/gouvernance/senat-proces-verbaux>.
- 2) L'enregistrement de la séance est déposé au Service des archives de l'Université de Moncton.
- 3) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.

1. OUVERTURE (256^e séance)

9 h 3 : À titre de président du Sénat académique, le recteur et vice-chancelier par intérim souhaite la bienvenue aux membres. Dans le cadre de cette première réunion virtuelle du Sénat académique, il réitère qu'elle est enregistrée dans son entièreté comprenant la captation du son (l'audio) et de l'image (la vidéo).

Le président procède à la lecture du texte de reconnaissance envers les peuples autochtones : *L'Université de Moncton reconnaît que le territoire sur lequel ses trois campus reposent est visé par les traités de paix et d'amitié que les Wolastoqiyik (Malécites) et les Mi'kmaq ont d'abord conclus avec la Couronne britannique en 1725. Les traités en question ne comportaient pas de clause relative à la cession des terres et des ressources, mais en fait reconnaissaient le titre de Mi'kmaq et de Wolastoqiyik (Malécites) et définissaient les règles quant à ce qui devait être des relations durables entre les nations.*

Il fait ensuite mention du caractère particulier que revêt cette présente rencontre à distance et remercie l'ABPPUM et son agente de communication, Carolji Forgues, d'avoir permis au Secrétariat général de tirer profit de leur expérience dans l'organisation de leur AGA virtuel.

Janice Comeau et Sid-Ahmed Selouani sont désignés scrutateurs et les personnes qui ont demandé d'être excusées de la rencontre sont Caroline P. LeBlanc et Edgar Robichaud.

La présence des nouveaux membres étudiants du Sénat académique est soulignée soit : Néné Mamata Bah, Alain Lavoie, Pascal Rioux et Maxime Roy. Francis Bourgoïn est de retour comme membre étudiant. L'on souhaite également la bienvenue à Stéfanie Wheaton qui occupe désormais le poste de registraire.

Le président effectue un bref rappel des directives à suivre dans le contexte de la réunion virtuelle, particulièrement en ce qui a trait au droit de vote. Il précise le rôle des scrutateurs dans ce mode particulier qui, exceptionnellement, à la demande d'une sénatrice ou d'un sénateur, pourraient vérifier à partir d'un fichier Excel le résultat d'un vote et, par le fait même, confirmer qu'aucun invité n'a voté.

2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

La secrétaire générale confirme la régularité de la convocation.

3. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

La secrétaire générale procède à l'appel des noms afin que chaque participante et chaque participant puissent s'identifier. Cet exercice nous permet de constater que le quorum est atteint et que tout est en règle quant au droit de présence.

4. CORRESPONDANCE

Aucune.

5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Voir le Document A, p. 1

À l'amiable, on propose d'ajouter le point *11.01 Destruction des fichiers Excel pour le vote* à l'ordre du jour.

R : 01-SAC-200511

Gervais Mbarga, appuyé par Hélène Albert, propose :

« Que l'ordre du jour de la réunion SAC-200511 soit adopté tel qu'il a été modifié. »

Vote sur R01 Pour : 37 Contre : 1 ADOPTÉE

6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SAC-200306

Corrections :

À la page 1 dans la section Présences, près du nom de Gabriel Cormier, supprimer « par intérim » au titre de doyen.

Au point 8.3 de la page 6, premier paragraphe, nous devons lire Marc Lamoureux.

R : 02-SAC-200511

Pandurang Ashrit, appuyé par Jean-François Thibault, propose :

« Que le procès-verbal SAC-200306 soit adopté tel qu'il a été corrigé. »

Vote sur R02 unanime ADOPTÉE

7. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL SAC-200306**7.1. Autres**

Aucune question n'est soulevée.

8. RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES

Voir le Document B, p. 1-29

8.1. Modifications à la Passerelle pour infirmières et infirmiers auxiliaires

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche mentionne que la province du Nouveau-Brunswick fait face à une importante pénurie d'infirmières et d'infirmiers immatriculés et que ce problème est censé s'aggraver au cours des prochaines années. Dans un effort de recrutement depuis 2016, l'Université de Moncton offre aux diplômées et diplômés du programme d'infirmières et d'infirmiers auxiliaires du CCNB, une passerelle menant à la 3^e année du Baccalauréat en science infirmière. Afin d'être plus compétitif et de permettre aux personnes intéressées à intégrer plus rapidement le programme d'études en science infirmière, il est suggéré de modifier les conditions d'admission et de réduire le nombre de crédits offerts dans cette passerelle.

R : 03-SAC-200511

Gilles Roy, appuyé par Natalie Carrier, propose :

« Que le Sénat académique accepte les modifications proposées au profil de la Passerelle menant à la 3^e année du Baccalauréat en science infirmière (pour étudiante ou étudiant régulier). »

Vote sur R03 Pour : 34 Contre : 5 ADOPTÉE

8.2. Modifications au Calendrier universitaire – Session printemps-été 2021 : Collation des grades

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche rappelle qu'il a été souligné lors de la dernière réunion du Sénat académique que les dates des cérémonies de collation des grades en 2021 inscrites au Calendrier universitaire étaient tôt en mai comparativement aux années précédentes. Après avoir apporté la question à l'attention du Comité des programmes, il est proposé de décaler les dates des cérémonies de collation des grades inscrites d'une semaine soit : le 21 mai au campus de Shippagan, le 22 mai au campus d'Edmundston et le 29 mai au campus de Moncton.

R : 04-SAC-200511

Gilles Roy, appuyé par Étienne Dako, propose :

« Que le Sénat académique accepte les modifications proposées à la Session printemps/été du Calendrier universitaire 2020-2021, plus précisément aux dates des cérémonies de collation des grades en 2021. »

Vote sur R04

unanime

ADOPTÉE

9. RAPPORT DU COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION

9.1. Déclaration d'engagement envers les peuples autochtones

Voir le Document C, p. 1-4

Le recteur et vice-chancelier par intérim (recteur) et la vice-rectrice du campus d'Edmundston expliquent d'entrée de jeu que la déclaration d'engagement envers les peuples autochtones est à la base le fruit du travail d'un comité mixte formé de représentantes de l'Université de Moncton ainsi que de membres des deux communautés autochtones du Nouveau-Brunswick. Cette proposition fait suite aux initiatives déjà entreprises par l'Université suivant les recommandations du rapport de la Commission sur la réconciliation et vérité telles que l'ajout de drapeaux autochtones sur les campus et la reconnaissance de territoires ancestraux sur lesquels sont situés les campus de l'Université.

L'adoption de cette déclaration d'engagement envers les peuples autochtones établira les bases pour l'élaboration d'un plan d'action. Il est à noter que cette déclaration sera également présentée au Conseil des gouverneurs en juin pour approbation.

En guise de conclusion, le recteur souligne l'excellent travail accompli dans ce dossier et remercie chaleureusement toutes les personnes impliquées.

R : 05-SAC-200511

Hélène Albert, appuyée par Pascale Rioux, propose :

*« Que le Sénat académique adopte la **Déclaration d'engagement envers les peuples autochtones** qui consiste à la préparation et à la mise en œuvre d'un plan d'action reposant sur les cinq grandes orientations ci-dessous :*

1. *Augmenter les effectifs autochtones (population étudiante, personnel enseignant et non enseignant) et assurer un cadre de participation aux autochtones du Nouveau-Brunswick à la gouvernance de l'Université de Moncton.*
2. *Offrir un milieu d'études et de vie propice à l'épanouissement des étudiantes et étudiants autochtones et appuyer leur réussite.*
3. *Renforcer les relations des trois campus de l'Université de Moncton avec les autochtones, notamment les Mi'kmaq et les Wolastoqiyik, et trouver des façons de satisfaire aux besoins qu'ils identifient en*

9.1. **Déclaration d'engagement envers les peuples autochtones** (suite)

enseignement, en recherche, en développement, en création et en engagement communautaire.

4. *Intégrer les savoirs et cultures autochtones aux programmes d'études de l'Université de Moncton et favoriser l'engagement interculturel entre les membres autochtones et non autochtones de la communauté universitaire.*
5. *Rehausser la visibilité de la recherche, du développement et de la création menés par ou avec les autochtones dans toutes les disciplines, notamment dans les trois axes de développement prioritaire (études acadiennes et milieux minoritaires, santé et environnement). »*

Vote sur R05

unanime

ADOPTÉE

10. **RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER (PAR INTÉRIM)**

Lors de son allocution, le recteur et vice-chancelier par intérim (recteur) aborde principalement les quatre thèmes suivants : l'impact de la pandémie de la COVID-19 sur les activités de l'Université, les défis financiers durant cette période d'incertitude, l'avancement de quelques dossiers compris dans plan d'action de l'Équipe de direction et la transition au rectorat.

L'impact de la pandémie de la COVID-19 sur les activités de l'Université

L'arrivée du coronavirus a grandement perturbé les activités régulières de l'Université de Moncton. Dès le 13 mars, les cours en salle de classe ont été suspendus et, peu après, il fut décidé que le semestre d'hiver, y compris la session d'examens, se terminerait avec la prestation de la formation et de l'évaluation à distance. Il y eut alors deux semaines d'interruption dans la livraison des cours pour permettre au corps professoral de faire le virage vers le numérique pour la formation à distance.

Le recteur profite de l'occasion pour remercier toutes et tous pour leur collaboration et leur adaptation rapide à cette nouvelle réalité. Ceci a permis d'assurer une fin de semestre réussi pour nos étudiantes et nos étudiants. Il remercie le corps professoral qui visait en tout temps le maintien de la qualité de l'enseignement. Il souligne la résilience des étudiantes et des étudiants ainsi que la collaboration de la FÉÉCUM qui était représentée par Pascale Rioux. Le recteur relève également l'importance du soutien des différentes équipes de l'Université, que ce soit sur le plan administratif, technologique et de la gestion des bâtiments et terrains, qui se sont mobilisées pour faire face aux nouveaux défis engendrés par la COVID-19. Il met également en lumière le travail de l'Équipe de direction par l'entremise de son équipe décisionnelle d'urgence qui a consacré d'innombrables heures à transiger avec les conséquences de la crise. Le travail exceptionnel de toutes et de tous est très apprécié.

En raison de l'interdiction de grands rassemblements par les autorités provinciales, les cérémonies de collation des grades 2020 ont aussi dû être annulées.

En ce qui a trait à la reprise des activités à l'automne, il règne malheureusement encore beaucoup d'incertitude. Le recteur ajoute qu'il semble avoir un consensus qui se dessine au sein de l'ensemble des établissements postsecondaires quant à l'offre de cours à distance. Le mode hybride est aussi considéré. Reconnaissant que la majorité des locaux de l'Université de Moncton ne permettent pas la distanciation physique de deux mètres exigés par la Santé publique, le recteur indique qu'il y a un travail de planification en cours pour établir les directives pour la session d'automne, et possiblement, de la session d'hiver.

10. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER (PAR INTÉRIM) (suite)**Défis financiers**

Les conséquences de la pandémie de la COVID-19 ont ajouté aux défis financiers déjà existants à l'Université de Moncton. Le recteur fait mention des impacts financiers récents déjà ressentis. Il ajoute que l'incertitude engendrée sur différents plans (ex. la fermeture des frontières internationales et provinciales et les inscriptions, les exigences de la Santé publique, etc.) ajoute énormément à la complexité de l'exercice

budgétaire. Des mesures au niveau de la présentation du budget au Conseil des gouverneurs ont dû être prises dans ce contexte sans précédent. Des balises quant à la gestion des dépenses ont également dû être élaborées.

Le recteur signale qu'il y a à l'heure actuelle des démarches entreprises par des regroupements d'universités auprès de différents paliers de gouvernement pour l'obtention d'appui financier dans le cadre de cette pandémie.

Plan d'action de l'Équipe de direction

Malgré la situation actuelle, le recteur précise que certains dossiers sont à l'étape de présentation au Conseil des gouverneurs, notamment celui du plan pour le développement philanthropique, de la cybersécurité et celui de la réconciliation avec les peuples autochtones. Le Conseil des gouverneurs sera appelé à se prononcer sur ces différents chantiers le 13 juin prochain.

Le recteur ajoute que le travail sur le chantier de l'expérience étudiante progresse toujours.

La transition au rectorat

Le recteur affirme que la transition vers le nouveau rectorat se déroule très bien. Un plan détaillé a été préparé afin d'assurer que le nouveau recteur et vice-chancelier puisse s'engager, assez rapidement, dans des discussions relativement aux dossiers de l'Université. Le futur recteur qui arrivera à la mi-juin offre ses salutations et dit avoir hâte de prendre la direction de l'Université.

Période de questions

Lors de la période de questions, les points suivants ont été soulevés par certaines sénatrices ou certains sénateurs :

- Le retour aux activités de recherche par les chercheurs et par les étudiantes et les étudiants de cycles supérieurs doit être priorisé.
- Il est important de décider du mode de prestation des cours pour la session d'automne dans les plus brefs délais afin de permettre au corps professoral de se préparer en conséquence.
- Il faut tenir compte des conséquences du refus de ne pas renouveler certains contrats d'emploi temporaire. Si la situation devait se présenter, ceci pourrait engendrer la perte d'employées et d'employés difficilement remplaçables et occasionner de sérieux défis plus tard.
- Au niveau du personnel enseignant temporaire, il est important de les aviser de l'intention de l'Université quant au renouvellement de leur contrat aussitôt que possible afin qu'il puisse convertir leurs cours en mode virtuel durant l'été, s'il y a lieu. Ce processus peut s'avérer assez long.
- Dans le cas où l'enseignement à distance serait maintenu à l'automne, il importe que les professeures et professeurs aient accès à plus de formation et un soutien technique continu.
- La conciliation vie-travail pose un certain défi chez certains membres du corps professoral. Accorder des autorisations spéciales pour l'accès au campus

10. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER (PAR INTÉRIM) (suite)

devrait être considérée pour les professeures et professeurs se trouvant dans cette situation.

- Durant la période des examens, la durée de l'ouverture des examens qui était de 24 heures était trop longue.

Cette période de questions a aussi permis d'apporter certaines précisions. Le recteur affirme que dans l'actuelle phase de rétablissement, c'est effectivement la recherche

qui est la priorité, reconnaissant l'importance du retour en laboratoire pour les chercheurs. En ce qui a trait au mode de livraison des cours à l'automne, il sera déterminé aussitôt que possible. Les universités du Nouveau-Brunswick et de l'Atlantique collaborent afin d'arriver à l'établissement de mesures similaires.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, pour sa part, informe qu'il y a un comité qui travaille sur un plan de formation destiné au corps professoral qui sera mis en œuvre si les cours devaient effectivement être livrés à distance à l'automne .

Au niveau de la collation des grades, la secrétaire générale précise que les diplômées et diplômés 2020 seront invités à participer aux cérémonies prévues au printemps 2021. Elle souligne également que la trousse d'envoi des diplômes a un cachet spécial comprenant des messages de félicitations de la chancelière, du recteur et de la vice-rectrice et du vice-recteur pour les campus du Nord, le tout accompagné d'un chèque-cadeau. Une graphiste a été impliquée dans la présentation visuelle des documents.

La registraire indique que jusqu'à présent, les statistiques démontrent que l'Université de Moncton a un nombre supérieur d'inscriptions qu'à l'habitude pour la session printemps-été en raison de la participation accrue des élèves du secondaire. Concernant la session d'automne, les données à l'heure actuelle sont très similaires à celles de l'année dernière.

11. NOMINATIONS

Voir le Document D, p. 1-13

Le président indique qu'il y a plusieurs postes de sénateurs étudiants à pourvoir au sein des différents comités du Sénat académique. Le sénateur Alain Lavoie se porte volontaire pour présenter les diverses mises en candidature sur lesquels elles et ils se sont entendus pour chaque poste vacant.

| | |
|---|---|
| Comité conjoint de la planification | Francis Bourgoin |
| Bureau de direction du Sénat académique | Alain Lavoie |
| Comité des programmes | Francis Bourgoin Pascale Rioux |
| Comité d'appel du Sénat académique | Alain Lavoie Néné Mamata Bah <u>Suppléants :</u> Francis Bourgoin Pascale Rioux Maxime Roy |
| Comité d'attestation d'études | Néné Mamata Bah Maxime Roy |

Suppléants :

Francis Bourgoïn

Pascale Rioux

Comité de sélection des grades honorifiques Pascale Rioux

Conseil de la langue française Maxime Roy

Après avoir confirmé auprès de chaque étudiante et étudiant leur accord et vérifié s'il y avait d'autres nominations, le président confirme que les membres étudiants ci-dessus sont élus par acclamation dans chacun des comités identifiés.

12. AFFAIRES NOUVELLES

Le président remercie chaleureusement les sénateurs et la sénatrice qui terminent leur mandat au Sénat académique. Leur contribution a grandement été appréciée. Il s'agit de Nicolas Lecompte, Robert Levesque et Karine McLaren.

La secrétaire générale prend la parole pour l'offre d'un hommage spécial au recteur et vice-chancelier par intérim, M. Jacques Paul Couturier, qui aussi termine son mandat au Sénat académique.

Sa contribution au Sénat académique et à ses divers comités a débuté en 1979 lorsqu'il était étudiant. Elle souligne son leadership exceptionnel. Par la suite, un étudiant, un professeur, une doyenne et deux vice-recteurs, à tour de rôle, font d'élogieux témoignages quant au bilan de M. Couturier. Voici quelques extraits de leur présentation :

- M. Couturier est toujours à l'écoute des étudiantes et des étudiants et il les implique dans la prise de décision;
- « Il fait partie de ces personnes qui savent donner une âme à la mission, à la vision et aux valeurs de l'Université de Moncton et c'est un honneur et un privilège de côtoyer un collègue de la trempe de Jacques Paul Couturier. »
- « En tant qu'intellectuel, Jacques Paul incarne tout ce qu'une université représente. »... « Jacques-Paul est un rassembleur, une personne qui donne l'exemple en matière d'intégrité et d'honnêteté, une personne qui est capable de donner de la direction et prendre des décisions basées sur des principes et une vision éclairée. »
- Jacques Paul a joué un rôle très important dans le développement du campus d'Edmundston de par son leadership, sa participation active aux divers projets du campus et sa proximité avec les membres du personnel.
- « Je peux en témoigner de l'intérieur à l'Équipe de direction où son leadership collaborateur est sans équivoque »


Le recteur et vice-chancelier se dit très touché par ses ces louanges. Comme il le dit si bien « Pour un diplômé d'une université, que d'avoir l'occasion d'accéder au poste de recteur, c'est un rêve devenu réalité. » Pour conclure, il souhaite une bonne continuité à toutes et à tous en soulignant que les perspectives pour l'Université de Moncton sont excellentes, ce joyau exceptionnel qui apporte une contribution incommensurable à la société.

13. PROCHAINE RÉUNION

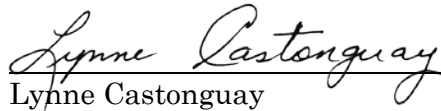
La prochaine réunion du Sénat académique aura lieu le vendredi 28 août à 8 h 30.

14. CLÔTURE

La réunion se termine à 11 h 50.



Janice Comeau
Secrétaire de direction



Lynne Castonguay
Secrétaire générale

SAC-200511

ANNEXE 1

Transcription de la 256^e séance

du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 11 mai 2020

Disponible sur le portail :

<https://www.umoncton.ca/gouvernance/senat-proces-verbaux>

Transcription préparée par

**Suzanne Beaulieu
PRO DOCUMENTS
Dieppe (Nouveau-Brunswick)**



SAC-200511

ANNEXE 2

Enregistrement de la 256^e séance

du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 11 mai 2020

**Enregistrement déposé aux
Services des archives de l'Université de Moncton**



SAC-200511

ANNEXE 3

Documents de la 256^e séance

du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 11 mai 2020

Documents déposés sur le portail :

<https://www.umoncton.ca/gouvernance/senat-proces-verbaux>

